



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Etude préalable pour l'aménagement du secteur de l'ancien hôpital

Demande de subvention

DEL-2014-095

Numéro de la délibération : 2014/095

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, aménagement du territoire

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 29/09/2014

Date de convocation du conseil : 23/09/2014

Date d'affichage de la convocation : 23/09/2014

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, M. Hervé JESTIN par M. Michel JARNIGON, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN

Etude préalable pour l'aménagement du secteur de l'ancien hôpital Demande de subvention

Rapport de François-Denis MOUHAOU

L'étude urbaine préalable à l'aménagement du secteur de l'ancien hôpital a pour objectif d'évaluer les capacités du site, désaffecté depuis le déménagement de l'hôpital sur Kerio, à recevoir une opération mixte compatible avec les contraintes du secteur, notamment en termes de prévention des inondations, et plus largement, de mener une réflexion globale sur l'aménagement d'un secteur élargi incluant le quartier de Tréleau, l'îlot des Récollets et Toulboubou. Cette étude doit prendre en compte les cibles de l'Eco-Faur et les modalités d'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne.

Une consultation a été lancée pour le choix de l'équipe pluri-disciplinaire chargée de mener à bien cette étude. C'est l'offre de la société A3 ARGOUARCH Architectes associée à A3 Paysage, Artelia Ville et Transport (VRD, hydraulique et déplacements) et YK Conseil (programmiste) qui a été retenue pour un montant de 29 000 € HT soit 34 800 € TTC.

La Ville de PONTIVY assure la maîtrise d'ouvrage de cette étude. PONTIVY COMMUNAUTE, l'Agence Régionale de Santé et l'Etablissement Public Foncier de Bretagne en sont co-financeurs.

Il est possible de solliciter une subvention à hauteur de 50 % du coût total HT de l'étude auprès de la Région BRETAGNE au titre des études en amont d'un projet d'aménagement durable.

Nous vous proposons :

- de solliciter auprès du Conseil Régional de Bretagne une subvention à hauteur de 50 %, soit la somme de 14 500 €, au titre des études en amont d'un projet d'aménagement durable, pour l'étude préalable à l'aménagement du secteur de l'ancien hôpital.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 29 septembre 2014

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**